

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Écritures approfondies
DOMAINE	Musique
SECTION	Écritures et théorie musicale
OPTION	toutes
NATURE	artistique
TITULAIRE	Thierry CHLEIDE et Aldo PLATTEAU
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B1, B2, B3, M1, M2

OBJECTIFS

- Participer à la formation globale de l'étudiant, tenant compte de sa personnalité et de ses potentialités en prévision de sa carrière d'interprète, de créateur, de pédagogue.
- Développer l'intelligence artistique, donner les outils d'une certaine maîtrise technique dans l'écriture et l'analyse musicale, susciter la curiosité et la créativité.
- Développer progressivement les facultés
 - de compréhension du langage musical dans ses diverses expressions ;
 - d'analyse d'une partition ;
 - d'harmonisation vocale et instrumentale ;
 - d'écriture de pièces dans un cadre donné ;
 - de création d'œuvres personnelles.
- Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant dans le cadre du projet pédagogique et artistique du Conservatoire.

CONTENUS

B1 :

- Maîtrise intellectuelle et sensorielle du langage tonal dans son évolution et ses composantes : accords de 3 et 4 sons, contrepoint à 2 voix, harmonisations à 4 voix, figuration et ornementation, écriture vocale et instrumentale.
- Étude pratique de quelques formes : danses anciennes, choral harmonisé et variations
- Sensibilisation à un large répertoire stylistique lors des exposés théoriques collectifs.

B2

- Maîtrise intellectuelle et sensorielle du langage tonal dans son évolution et ses composantes : accords de 3 et 4 sons, contrepoint à 2 voix, harmonisations à 4 voix, figuration et ornementation, modalité, écriture vocale et instrumentale.
- Etude pratique de quelques formes : danses anciennes, choral harmonisé et variations
- Sensibilisation à un large répertoire stylistique lors des exposés théoriques collectifs.

B3 :

- Maîtrise intellectuelle et sensorielle du langage tonal dans son évolution et ses composantes : accords classés, contrepoint à 2 et 3 voix, harmonisations à 4 voix, figuration et ornementation, modalité, écriture vocale et instrumentale.
- Étude pratique de quelques formes : partita de choral, invention, sonate.
- Sensibilisation à un large répertoire stylistique lors des exposés théoriques collectifs.

M1 :

- Maîtrise intellectuelle et sensorielle du langage tonal dans son évolution et ses composantes : accords classés, contrepoint de 2 à 4 voix, imitation et canon, figuration et ornementation, échelles post tonales, écriture vocale et instrumentale.
- Étude pratique de quelques formes : choral figuré, invention, sonate.
- Sensibilisation à un large répertoire stylistique lors des exposés théoriques collectifs.

M2 :

- Maîtrise intellectuelle et sensorielle du langage tonal dans son évolution et ses composantes : accords classés, contrepoint de 2 à 4 voix, imitation et canon, figuration et ornementation, échelles post tonales, écriture vocale et instrumentale.
- Étude pratique de quelques formes : choral figuré, invention, sonate, pièces libres.
- Sensibilisation à un large répertoire stylistique lors des exposés théoriques collectifs.

MÉTHODE

- Exposés thématiques et analyses auditives illustrant des techniques d'écriture par le prisme d'œuvres du répertoire de la Renaissance à nos jours (cours collectif)
- Travaux d'écriture sur la matière et confrontation des travaux : réalisations et œuvres originales (cours individuel et semi-collectif).

EVALUATIONS

- Évaluation artistique organisée sous forme d'un examen écrit (Evalex) lors de la première session d'examens et évaluations artistiques, comptant pour 100% du total des points de l'année ;
- En cas d'échec en première session, une nouvelle évaluation artistique organisée sous forme d'un examen écrit, comptant pour 100% du total des points de l'année.